



PRÉSENCES

Personnel scolaire :

Mme Natalie Chouinard (directrice)
Mme Maryse DesBecquets (dir. adjointe)
Mme Brigitte Auger (enseignante)
Mme Linda Lamontagne (technicienne SDG)
Mme Gersende Didier (enseignante)
Mme Mélanie Cliche (psychologue)

Parents d'élèves :

M. Christian Pageau
Mme Vanessa St-Pierre
Mme Sophie-Émilie Morissette
Mme Yamina Zineb Benzellat

Membre de la communauté :

Monsieur Raphaël Lebailly

Était absente :

Mme Johanne Paradis (éducatrice spécialisée)
Mme Rosyonne Rebouças (parent)

POINTS STATUTAIRES

1. Accueil et mot de bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'établissement

Mme St-Pierre souhaite la bienvenue aux membres.

2. Présence et vérification du quorum

Après vérification du quorum, l'assemblée peut avoir lieu.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 17 juin 2025

Il est proposé par M. Christian Pageau d'adopter l'ordre du jour du 17 juin 2025 tel que présenté.
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CE-24/25-47

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 mai 2025

Il est proposé par Mme Émilie Morissette d'adopter le procès-verbal du 20 mai 2025 avec l'ajout de la résolution au point 6.1.

Le CÉ a été informé qu'il y a une problématique d'incivilités à notre école de la part des parents des élèves et cela est assez préoccupant pour prendre position.

Le CÉ de l'école de l'Escale et du Plateau affirme qu'il est dans l'intérêt des enfants, des parents et de l'équipe-école de communiquer avec civilité et dans le respect des règles établies par l'école. Il invite l'ensemble des acteurs à agir afin d'améliorer la situation et devenir un acteur de sensibilisation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-24/25-48

5. Suivis des séances précédentes :

5.1 Critères de sélection de la direction d'établissement.

Point déjà traité.

5.2 Besoins en aménagement.

Ce point sera traité l'an prochain.

5.3 Lettre du personnel.

Ce sujet a été traité au point 6.

5.4 Point 11, modification délégation de pouvoir.

Ce point était prévu à l'ordre du jour, mais la consultation a finalement été réalisée par courriel et transmise au CSS.

6. Bons coups de l'année scolaire 2025-2026

Les membres partagent certains bons coups réalisés au cours de l'année à l'école de l'Escale et du Plateau. Voici un résumé des propos de chacun :



Mme Linda souligne la formation de Diane Martel offerte à l'ensemble du personnel du Service de garde ainsi que le fait d'avoir réussi à garder une équipe complète toute l'année et des employés qui veulent revenir l'an prochain.

- Mme Brigitte mentionne que le travail en CAP a permis des échanges et un partage de pratiques enrichissants entre les titulaires de l'école.
- Mme Morissette offre une mention spéciale à l'ensemble du personnel de l'école pour son engagement.
- Mme Benzellat mentionne la disparition de la ligne « invisible » sur la cour d'école.
- Mme Gersende souligne l'importance des tours à jardin.
- Mme Maryse nous rappelle que nous avons vécu, tout au long de l'année des événements rassembleurs, que ce soit la disco ou l'activité des finissants et le rayonnement de nos équipes de parascolaire.
- Mme Mélanie souligne l'importance du déploiement du programme « hors-piste » et la gestion de l'équipe de direction.

7. Période de questions du public.

Aucun public

RÉSOLUTIONS

8. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026

Mme Chouinard présente le plan de lutte. Des discussions ont lieu sur le sujet.

Il est proposé par Mme Yamina Benzellat d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026 tel que présenté. Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026 est adopté à l'unanimité.

CE-24/25-49

9. Code de vie 2025-2026

Mme Maryse présente le code de vie 2025-2026. Des discussions ont lieu sur les différents points.

Il est proposé par Mme Brigitte d'approuver le code de vie 2025-2026. Le code de vie 2025-2026 est approuvé à l'unanimité.

CE-24/25-50

10. Organisation des services complémentaires 2025-2026

Mme Chouinard présente les services complémentaires 25-26.

Psychoéducation	95% payé par CSS	+	5% payé par l'école
Orthophonie	30% classe app.	+	20% classes Archipel
	80% au régulier (priorité au préscolaire et au 1 ^{er} cycle)		
Psychologie	100% payé par l'école		
Orthopédagogie	180% au régulier		
TES	Statu quo avec 24-25		

Il est proposé par Mme Gersende d'approuver l'organisation des services complémentaires pour l'année 2025-2026 tels que présentés. L'organisation des services complémentaires 2025-2026 est approuver à l'unanimité.

CE-24/25-51



11. Sorties à l'extérieur des locaux du service de garde 2025-2026

Mme Linda informe les membres que le service de garde sera fermé le 22 août prochain pour permettre aux éducatrices de préparer les premières journées pédagogiques.

Mme Chouinard présente la sortie du 19 septembre 2025 à la boîte aux métiers.

Il est proposé par Mme Gersende d'approuver la sortie du service de garde. La sortie est approuvée à l'unanimité.

CE-24/25-52

12. Entrée progressive des élèves du préscolaire 2025-2026

Mme Maryse présente l'horaire de l'entrée progressive des élèves du préscolaire.

Il est proposé par M. Pageau d'approuver l'horaire de l'entrée progressive des élèves du préscolaire. L'horaire de l'entrée progressive du préscolaire est approuvé à l'unanimité.

CE-24/25-53

13. Rapport annuel du CÉ

Point reporté

14. Coût des documents et de la liste du matériel 2025-2026

Mme Chouinard présente le comparatif suite à la diffusion du document complet via courriel.

COMMUNICATION ET SUIVIS

15. Direction

15.1 Évaluation du projet éducatif

Le projet éducatif faisait état des résultats des élèves en lecture et même avec la mise en place de moyens pour augmenter notre cible de réussite à 72%, nous en sommes encore avec un taux de réussite inférieur à notre cible. Notre autre priorité est le bien-être des élèves à l'école.

15.2 Évaluation des résultats de la lutte contre l'intimidation et la violence.

Point reporté.

16. Service de garde

Comme nous accueillons à chaque année plusieurs nouveaux dans le personnel du service de garde, on travaille la structure et la cohérence au sein de l'équipe.

17. Comité de parents

Mme Benzellat fait un retour de sa dernière rencontre.

18. Présidente du Conseil d'établissement

Mme St-Pierre remercie les membres du conseil d'établissement pour leur implication. On souligne également le beau travail de présidence de Mme St-Pierre.

19. Varia

Aucun.

20. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée, 20h35.

L'assemblée générale des parents aura lieu le 9 septembre 2025.

Brigitte Auger

Secrétaire du Conseil d'établissement

Natalie Chouinard

Directrice d'établissement